



Qualité des statistiques agricoles dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée



Le programme Medstat III en bref

MEDSTAT III est le programme de coopération statistique avec les pays partenaires de l'Union européenne en Afrique du Nord et à l'Est de la Méditerranée, financé et géré par EuropeAid. Le programme, doté d'un budget de 7 millions d'euros, a officiellement débuté le 28 avril 2010 et se poursuivra jusqu'à la fin de l'année 2013. Il vise à renforcer la capacité des autorités statistiques des pays partenaires méditerranéens (Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Territoire palestinien occupé, Syrie et Tunisie) à recueillir des statistiques actualisées, adaptées et pertinentes, garantissant la fiabilité et la cohérence de l'information disponible.

Objectifs

MEDSTAT III s'appuie sur les résultats obtenus par les programmes MEDSTAT I (1996-2003) et MEDSTAT II (2006-2009). Il entend promouvoir un processus d'élaboration des politiques fondé sur des faits probants et favoriser un développement démocratique grâce à l'utilisation de données statistiques solides. Le programme vise à améliorer la qualité et la disponibilité des données statistiques dans six domaines thématiques prioritaires ; l'agriculture, l'énergie, les migrations, les statistiques sociales, les transports, le commerce extérieur et la balance des paiements – et encouragera ainsi une diffusion et une utilisation accrues de ces données.

Le rôle du programme

MEDSTAT III entend renforcer les instituts nationaux de statistiques et les systèmes statistiques nationaux des pays partenaires méditerranéens en améliorant leurs capacités à recueillir des données actualisées, adaptées, pertinentes et de grande qualité nécessaires aux prises de décisions politiques et à la bonne gouvernance. De plus, il encourage l'harmonisation des données statistiques avec les normes européennes et internationales et consolide les échanges de données entre les partenaires.

Les experts du programme MEDSTAT III travaillent en étroite collaboration avec leurs homologues des pays partenaires pour réaliser les activités du projet et transférer du savoir-faire et des bonnes pratiques. Cette coopération est conduite sous la forme d'une assistance technique ciblée et d'une série d'ateliers de travail, de séminaires, de cours de formation et de visites d'étude.

Le programme fait également la promotion, auprès des utilisateurs finaux (classe politique, gouvernements, administration, secteur privé, journalistes, universités, société civile, institutions européennes et internationales), d'une diffusion plus conviviale des statistiques et d'une meilleure compréhension de leur importance.

Données disponibles

Eurostat collecte annuellement, de façon complémentaire, une grande variété de données des pays partenaires méditerranéens.

Ces données peuvent être consultées en ligne à l'adresse suivante ;

http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/european_neighbourhood_policy/enp_south/data_1/database

Un synopsis des ces données est également disponible au format pdf dans les profils des pays, à l'adresse suivante ;

http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/european_neighbourhood_policy/enp_south/data_1/country_profiles

Qualité des statistiques agricoles dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée



Remerciements

Les auteurs souhaitent remercier les agences de liaison nationales du secteur des statistiques agricoles pour leur collaboration au programme MEDSTAT III :

Houcine Abdelghafour, Directeur des Statistiques agricoles du Ministère algérien de l'Agriculture et du Développement rural ;
Lounis Mouloud, Directeur adjoint des Statistiques agricoles du Ministère algérien de l'Agriculture et du Développement rural ;
Omar Abbas, Conseiller en chef pour la Coopération Internationale, CAPMAS, Egypte ;
Samia Fahmi Amin, Directrice générale des Statistiques agricoles, CAPMAS, Egypte ;
Moshe Yanai, Directeur du département Agriculture, Environnement et Énergie du Bureau statistique central israélien ;
Fouad Irtimeh, Directeur des statistiques agricoles du Service jordanien de statistiques ;
Bassam Zain, Directeur de la division Récoltes et Production du Service jordanien de statistiques ;
Amal Salibi, Directrice du Service d'étude économique et de statistique du Ministère libanais de l'Agriculture ;
Rima El Hajjar, Directrice du Service d'étude économique du Ministère libanais de l'Agriculture ;
Hammoud Abou Diab, Directeur du Service statistique du Ministère libanais de l'Agriculture ;
Mayssaa Daher, Coordinatrice nationale Libanaise pour l'agriculture, Administration Centrale des Statistiques ;
Chaoui Souad, Coordinateur national marocain pour l'agriculture, Haut Commissariat au Plan - Direction de la Statistique ;
Redouane Arrach, Directeur du Service statistique du Ministère marocain de l'Agriculture et de la Pêche ;
Shadia Abu Alzain, Directrice du Service des statistiques agricoles du Bureau statistique central palestinien ;
Mohamed Mzoughi, Directeur des Statistiques et de la Conjoncture économique du Ministère tunisien de l'Agriculture ;
Souhir Belaid, statisticienne au Directoire des Statistiques et de la Conjoncture économique du Ministère tunisien de l'Agriculture ;
Abdallah Medfai, statisticien senior du Service Études et Développement agricole du Ministère tunisien de l'Agriculture.

Auteurs : **Dr. Hassane Serghini-Idrissi**, expert principal en statistiques de l'agriculture,
Valerio Lucchesi, expert en statistiques de l'agriculture

Introduction

Malgré la baisse de sa part dans le PIB au fil des années, l'agriculture continue de jouer un rôle important et stratégique dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (appelés « pays Med » dans ce document) en termes de sécurité alimentaire, de gestion du territoire, et de moyens de subsistance et d'emploi ruraux. Afin de traiter la complexité croissante du développement agricole, il est essentiel de disposer de données fiables et exhaustives sur l'agriculture.

Les statistiques agricoles des pays Med sont produites pour répondre à de nombreuses exigences, comme l'information des décideurs pour l'élaboration de politiques agricoles adéquates, le suivi et l'évaluation de la stratégie de développement agricole nationale, la production de comptes nationaux et satellites pour l'agriculture, et la satisfaction des besoins d'autres utilisateurs importants, comme les organisations professionnelles, les chercheurs, les banques et les investisseurs.

Les statistiques agricoles des pays Med souffrent d'un certain nombre de faiblesses, comme le manque d'informations dans certains domaines agricoles, un manque de précision, la multiplication des sources de données, et le manque de coordination entre les producteurs de statistiques agricoles.

Les efforts portant sur l'amélioration de la qualité des données agricoles, la meilleure intégration des statistiques agricoles aux systèmes statistiques nationaux, la mise en place d'un système intégré d'enquêtes et bases de données, et l'élaboration de stratégies de développement de statistiques agricoles nationales adaptées doivent être constamment encouragés et soutenus.

Dans le cadre du programme MEDSTAT III, des propositions concernant la stratégie de développement des statistiques agricoles nationales ont été élaborées, identifiant les points faibles des systèmes actuels et suggérant des améliorations et l'analyse de leurs implications. Des feuilles de route pour leur mise en œuvre ont également été mises en place.

En tant que complément aux propositions de stratégie nationale mentionnées ci-dessus, ce rapport, préparé avec l'assistance technique de l'Union européenne, vise à fournir une analyse systématique de la qualité des statistiques agricoles des pays Med, en offrant un exposé détaillé de la situation actuelle, une analyse exhaustive et cohérente de la qualité des statistiques sur la base de définitions et de normes communes, pour enfin émettre des recommandations pour l'amélioration de la qualité.

Après une présentation des types de statistiques collectées par les pays Med, le présent rapport mesurera la qualité des statistiques agricoles des pays Med, en les comparant aux normes du Système Statistique Européen selon les critères suivants : **pertinence, accessibilité et clarté, cohérence et comparabilité, précision, actualité et ponctualité.**

À la fin du rapport, une partie supplémentaire est consacrée aux problèmes spécifiques relatifs à **l'engagement sur la qualité** des institutions statistiques des pays Med.

Méthodologie

En décembre 2012, un questionnaire intitulé « Qualité des statistiques agricoles » a été envoyé aux pays Med. Ce questionnaire avait pour objectif de collecter les informations sur les statistiques agricoles dans les pays Med et d'évaluer systématiquement la qualité de celles-ci, tout en sensibilisant les institutions de statistiques agricoles de la région au concept de qualité statistique.

Les réponses fournies à ce questionnaire ont débouché sur la proposition de mesures d'amélioration de la qualité des statistiques agricoles de la région méditerranéenne. L'idée du questionnaire et le présent rapport sur ses résultats sont l'aboutissement de deux ateliers sur la qualité des statistiques agricoles organisés dans le cadre de MEDSTAT III (Casablanca et Bruxelles, mai 2011).

Cet exercice a mis l'accent sur les statistiques agricoles et alimentaires¹ dans les pays Med (incluant les statistiques principales et dérivées et les indicateurs) sans tenir compte des méthodologies spécifiques et des processus statistiques (c'est-à-dire, enquêtes par sondage, recensements mais aussi processus administratifs de collecte de données). Certaines parties du questionnaire et du rapport s'appliquent à tout le système de compilation des statistiques agricoles tandis que d'autres se limitent à des opérations statistiques spécifiques.

Le questionnaire utilisé pour collecter les informations est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques du Système Statistique Européen (SSE) concernant les résultats statistiques. Les concepts clés du questionnaire sont définis en conformité avec les normes du SSE.

La grille d'observation du programme d'auto-évaluation européen pour les chargés d'études (DESAP)² a été utilisée comme modèle pour la conception du questionnaire. Cependant, la structure et les questions du questionnaire DESAP ont été en grande partie adaptées et modifiées pour correspondre au champ d'étude du présent rapport, aux spécificités régionales et au secteur analysé (c.-à-d. les statistiques agricoles).

Chaque pays a dû remplir un questionnaire. Le coordinateur national MEDSTAT pour le secteur agricole dans l'institut national de statistique devait s'acquitter de cette tâche en étroite collaboration avec le ministère de l'Agriculture. Dans certains cas, selon les spécificités de chaque pays et l'organisation de l'agence statistique concernée, un effort collaboratif avec les experts de différents départements de l'organisation et/ou les experts d'institutions différentes impliquées dans la collecte de statistiques agricoles a été nécessaire pour répondre correctement au questionnaire.

¹Les statistiques analysées dans ce rapport concernent les surfaces cultivées, la production des cultures, les données sur le bétail, l'approvisionnement et l'utilisation des produits agricoles, la structure des exploitations, l'utilisation des terres, les intrants agricoles, les prix et revenus dans le secteur agricole mais aussi l'agroenvironnement, la sécurité sanitaire et alimentaire, le développement rural, la pêche, l'aquaculture et l'exploitation des forêts.

²<http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/quality/documents/desap%20G0-LEG-20031010-EN.pdf>.

Table des Matières

Remerciements	4
Introduction	5
Méthodologie.....	6
Statistiques agricoles collectées par les Pays Med.....	9
Pertinence	13
Accessibilité et clarté	14
Cohérence et comparabilité	15
Précision	16
Actualité et ponctualité	23
Engagement pour la qualité.....	24
Conclusions	25
Références	27
Annexe I : Principales sources de données et fréquence	28
Annexe II : Perception de la fiabilité des données dans les Pays Med (autoévaluations).....	32

Statistiques agricoles collectées par les pays Med

Statistiques de la production végétale

Les données quantitatives sur **les productions et les superficies des cultures irriguées ou non** sont disponibles annuellement pour tous les pays Med, ainsi qu'infra-annuellement pour Israël pour les données sur la production végétale. La source des données est administrative pour l'Algérie, l'Égypte et Israël, tandis que des enquêtes par sondage sont menées en Jordanie, au Liban et en Tunisie. Des sources mixtes sont utilisées au Maroc (sources administratives, enquêtes par sondage et évaluation par expert) et en Palestine (enquêtes par sondage et sources administratives, en plus du recensement qui a lieu tous les 10 ans). Les données égyptiennes sur la production des cultures sont considérées par son bureau statistique comme « très fiables » ; les données libanaises, palestiniennes et tunisiennes comme « fiables » ; et les données algériennes, israéliennes, jordaniennes et marocaines comme « acceptables ». Israël considère que ses données sur les zones irriguées sont seulement « exploitables ». **Les pertes post-récolte** ont été estimées il y a 40 ans au Maroc uniquement.

Les données sur les quantités de **produits transformés** sont disponibles annuellement pour la Jordanie, le Liban, le Maroc et la Tunisie. Les pays susmentionnés considèrent leurs données comme « acceptables, à l'exception de la Tunisie, qui considère ses données comme « très fiables ». Seule la Jordanie mène une enquête annuelle relative à la quantité de produits transformés, tandis que les trois autres pays utilisent une source de données administrative.

Les données sur les **stocks** des cultures principales sont disponibles pour tous les pays Med, sauf l'Algérie, le Liban et la Palestine. Lorsqu'elles sont disponibles, ces données sont produites annuellement et même infra-annuellement au Maroc et en Tunisie. Les données sur les stocks sont considérées comme « très fiables » par l'Égypte et la Tunisie, « fiables » par la Jordanie, et « acceptables » par Israël et le Maroc.

Statistiques de la production animale

Les données quantitatives relatives à **la production du bétail** sont disponibles pour tous les pays Med. Ces données sont produites annuellement dans tous les pays sauf en Israël et au Maroc, où les données sont également disponibles infra-annuellement. La source des données est administrative pour l'Algérie, l'Égypte, Israël et la Tunisie, alors que des enquêtes par sondage sont menées en Jordanie, au Liban et au Maroc. Plusieurs sources sont utilisées en Palestine et au Maroc (enquêtes par sondage et sources administratives). Les données sur la production du bétail sont considérées comme « très fiables » par l'Égypte, « fiables » par Israël et la Palestine, et « acceptables » par tous les autres pays.

Les données quantitatives relatives aux **stocks de bétail**, c'est-à-dire le nombre de têtes du cheptel national, sont disponibles pour tous les pays Med, sauf l'Algérie et l'Égypte. Ces données sont collectées annuellement, sauf en Israël et au Maroc, où les données sont également disponibles infra-annuellement. Les données administratives sont utilisées en Israël. Des enquêtes par sondage sont menées en Jordanie, au Liban (en plus du recensement décennal spécifique), au Maroc et en Tunisie. Des sources mixtes sont utilisées en Palestine : une enquête par sondage et des données administratives, en plus du recensement effectué tous les 10 ans. Ces données sont considérées comme « fiables » par Israël, la Palestine et la Tunisie, et seulement « acceptables » par la Jordanie, le Liban et le Maroc.

Les données sur la quantité de **viande** sont disponibles annuellement pour la Jordanie, le Liban et le Maroc, et infra-annuellement pour la Tunisie. Les données sont collectées depuis des sources administratives, sauf en Jordanie, où une enquête par sondage est menée. Le Maroc utilise également une évaluation par expert en plus des sources administratives. Ces données sont considérées comme « fiables » par la Tunisie, « acceptables » par la Jordanie et le Maroc, et seulement « exploitables » par le Liban.

Statistiques halieutiques et aquacoles

Les données sur la quantité et la valeur de la production halieutique et aquacole sont disponibles pour tous les pays Med, sauf l'Algérie. Ces données sont collectées annuellement, sauf en Israël, où des données infra-annuelles sont également disponibles. La source des données est administrative dans tous les pays, sauf en Jordanie, où une enquête par sondage est effectuée, et au Liban, qui mène actuellement son premier recensement portant sur la production aquacole. Les résultats d'une enquête halieutique annuelle sont disponibles uniquement pour le nord du Liban, et une enquête plus complète est prévue pour la fin de l'année 2013. À l'exception de la Jordanie et du Maroc qui considèrent leurs données comme « acceptables », les données sur la production halieutique et aquacole sont considérées comme « fiables » par tous les pays Med.

Statistiques forestières

Les données administratives sur la **production de bois** venant de l'exploitation forestière sont disponibles annuellement pour la Jordanie et le Maroc, et tous les 10 ans pour la Tunisie. Les évaluations annuelles d'experts constituent la source des données pour l'Algérie et le Liban. Aucune donnée n'est disponible en Égypte, en Israël et en Palestine.

Les données annuelles relatives à la **production de produits forestiers non ligneux** sont disponibles pour la Jordanie, le Maroc, la Tunisie et le Liban à partir de sources administratives. Au Liban, selon le type de produit, les enquêtes par sondage et les évaluations par expert sont également utilisées parallèlement aux sources administratives. Les statistiques forestières sont considérées comme « fiables » par la Jordanie et la Tunisie, et « acceptables » par les autres pays.

Statistiques commerciales des produits agricoles³

Les données sur la quantité et la valeur des importations et exportations de produits agricoles sont disponibles pour tous les pays Med, sauf la Palestine, où seules les données relatives à la valeur sont enregistrées. Ces données commerciales sont collectées

annuellement, sauf en Israël, où des données infra-annuelles sont disponibles, et au Liban et au Maroc, où des données mensuelles sont également disponibles. Les données sont considérées comme « très fiables » par l'Algérie, l'Égypte et la Tunisie, « fiables » par la Jordanie et le Liban, et « acceptables » par le Maroc et la Palestine. Israël considère ses données sur la quantité de produits échangés comme « acceptables » et ses données sur la valeur comme seulement « exploitables ».

Statistiques relatives aux intrants agricoles

Les intrants agricoles suivants ont été pris en compte pendant l'analyse des ensembles de données existants concernant les pays Med : semences, eau, machines, travail, pesticides, engrais, aliments pour animaux, vaccins et médicaments pour animaux.

Les données sur la **quantité de semences** sont disponibles pour tous les pays sauf la Palestine. Au Liban, les données sur la quantité de semences sont disponibles uniquement pour les semences importées. Les données sont collectées annuellement dans tous les pays ainsi qu'infra-annuellement en Tunisie. En Israël, un recensement est effectué tous les cinq ans. Les données relatives aux semences proviennent de sources administratives en Algérie, en Égypte, au Liban et en Tunisie, tandis qu'une enquête par sondage est menée en Jordanie, et que les données au Maroc sont produites par des évaluations d'experts. Les données sont considérées comme « fiables » par l'Égypte, Israël et la Tunisie, et « acceptables » par tous les autres pays.

Les données sur la **quantité d'eau utilisée** sont disponibles pour tous les pays, sauf l'Algérie, le Maroc et la Palestine, et sont incomplètes au Liban, où une étude spécifique est en cours. Lorsqu'elles sont disponibles, les données sont collectées annuellement, et même infra-annuellement en Tunisie. Les sources de ces données sont administratives, sauf en Jordanie, où ces informations sont collectées via une enquête par sondage. Les données sont considérées comme « fiables » par tous les pays, à l'exception de la Jordanie et du Maroc qui considèrent leurs données comme « acceptables ».

Les données sur les **machines agricoles** sont disponibles pour tous les pays sauf Israël et la Tunisie, et sont collectées annuellement à partir de sources administratives, sauf en Jordanie, où une enquête par sondage est menée annuellement. Au Liban, les données sont collectées tous les 10 ans par recensement. Les données sont considérées comme « fiables » par l'Égypte et la Palestine, et « acceptables » par tous les autres pays.

Les données sur le **travail agricole** sont disponibles pour tous les pays sauf l'Égypte. Les données sont collectées annuellement en Algérie à partir de sources administratives, tandis que des enquêtes par sondage ont lieu annuellement en Jordanie et en Tunisie, et infra-annuellement en Israël et au Maroc. Les informations sur le travail sont incluses dans le recensement décennal au Liban et en Palestine. Les données sont considérées comme « fiables » par la Palestine et la Tunisie, et « acceptables » dans tous les autres pays où elles sont collectées.

Les données sur la quantité d'**engrais** utilisée sont disponibles pour tous les pays sauf en Égypte, Israël et Palestine. Les informations sont collectées annuellement et infra-annuellement en Tunisie. À l'exception du Maroc où les estimations proviennent d'évaluations d'experts, et de la Jordanie où les données proviennent d'enquêtes par sondage, les données ont des sources administratives. Les données sont considérées comme « acceptables » par tous les pays, sauf par la Tunisie qui considère ses données comme « fiables ».

Les données sur la quantité de **pesticides** utilisée sont disponibles pour tous les pays sauf en Égypte et en Palestine. Les données sont collectées annuellement (et infra-annuellement en Tunisie), et tous les cinq ans en Israël, via un recensement spécifique. À l'exception du Maroc qui a recours à des évaluations d'experts, et de la Jordanie où les données proviennent d'enquêtes par sondage, les données ont des sources administratives. Les données sont considérées comme « acceptables » par l'Algérie, la Jordanie et le Maroc, et « fiables » par Israël, le Liban et la Tunisie.

Les données sur la quantité d'**aliments de bétail** sont disponibles pour tous les pays sauf la Palestine. Elles sont collectées annuellement dans tous les pays

ainsi qu'infra-annuellement en Israël et en Tunisie. La source des données est administrative dans tous les pays, sauf en Israël et en Jordanie, qui ont recours respectivement à un recensement infra-annuel et à une enquête annuelle. Au Maroc, des évaluations d'experts sont utilisées. Les données sont considérées comme « très fiables » par l'Égypte et Israël, « fiables » par la Tunisie, et « acceptables » par tous les autres pays.

Les données sur la quantité de **vaccins et médicaments pour animaux** sont disponibles annuellement pour tous les pays Med, et infra-annuellement pour la Tunisie. Les données proviennent de sources administratives, sauf en Jordanie, où une enquête par sondage est menée, et au Maroc, où des évaluations d'experts sont utilisées. Les données sont considérées comme « très fiables » par l'Égypte, « fiables » par l'Algérie, le Liban, la Tunisie et la Palestine, et « acceptables » par tous les autres pays restants.

Prix des produits agricoles

Les données relatives au **prix aux producteurs** des produits agricoles, halieutiques et forestiers sont disponibles pour tous les pays Med, sauf l'Algérie. Les données infra-annuelles sont généralement disponibles, sauf en Égypte, en Jordanie, au Liban et au Maroc, où seules les données annuelles sont disponibles. La source des données est administrative pour l'Égypte, Israël, le Maroc et la Tunisie, tandis que des enquêtes par sondage sont menées en Jordanie, au Maroc, au Liban et en Palestine. Les données sont considérées comme « très fiables » par l'Égypte et la Palestine, « fiables » par le Liban et la Tunisie, et « acceptables » par tous les autres pays.

Les données relatives aux **prix de gros** sont disponibles pour tous les pays Med. Les données sont compilées infra-annuellement en Algérie, en Israël, au Maroc et en Palestine, et annuellement dans tous les autres pays Med. Les données sont collectées à partir de sources administratives, à l'exception de la Jordanie, du Liban, du Maroc et de la Palestine, qui ont recours à des enquêtes par sondage. Les données sont considérées comme « fiables » par l'Égypte, la Palestine et la Tunisie, et « acceptables » par tous les autres pays.

³Des analyses détaillées de la qualité des statistiques commerciales ont également été effectuées dans le cadre du programme MEDSTAT III.

Les données sur le **prix des intrants agricoles** sont disponibles pour tous les pays sauf la Palestine. Les données sont compilées infra-annuellement en Israël, au Maroc et en Tunisie, et annuellement dans tous les autres pays. Les données sont généralement collectées à partir de sources administratives, sauf pour Israël, la Jordanie et le Liban, qui ont recours à des enquêtes par sondage. Les données sont considérées comme « fiables » par l'Égypte et la Tunisie, et « acceptables » par tous les autres pays.

Données économiques et structurelles

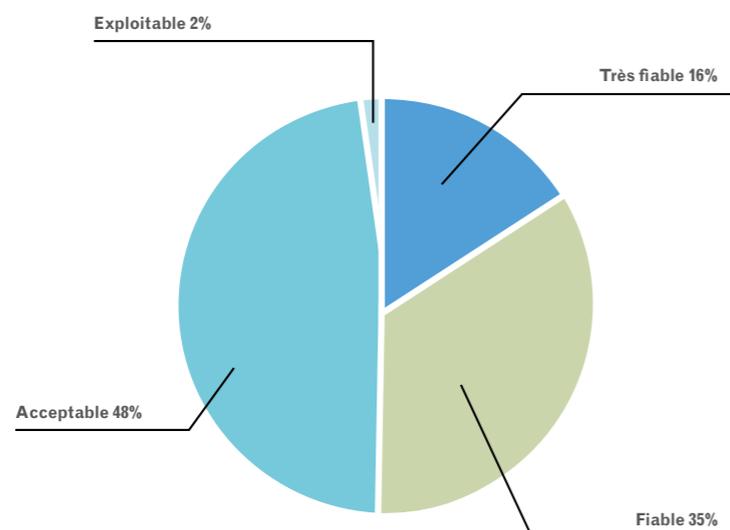
Les données annuelles sur le **coût de production** sont disponibles pour l'Algérie, l'Égypte, le Liban et la Palestine ; ces estimations proviennent de sources administratives en Égypte et en Palestine, d'évaluations d'experts en Algérie, et d'une enquête par sondage au Liban. Les données sont considérées comme « fiables » par tous les pays cités, sauf par le Liban qui considère ses données comme « acceptables ».

Les statistiques sur le **revenu par foyer** sont disponibles pour tous les pays sauf l'Algérie, Israël et la Palestine. Les données sont collectées annuellement à partir de sources administratives en Égypte, au Maroc (en plus des évaluations d'experts) et en Tunisie, tandis

que des enquêtes par sondage ont lieu tous les cinq ans en Jordanie et au Liban. Les données sont considérées comme « fiables » par l'Égypte, le Liban et la Tunisie, et « acceptables » par la Jordanie et le Maroc.

Les données sur les **subventions agricoles et l'investissement public dans l'agriculture** sont disponibles pour tous les pays sauf l'Égypte et la Palestine. Les données sont généralement collectées annuellement, et même infra-annuellement en Tunisie. Les données proviennent de sources administratives, sauf en Jordanie, où une enquête par sondage est menée. Les données sont considérées comme « très fiables » par l'Algérie et la Tunisie, « fiables » par Israël et le Liban, et « acceptables » partout ailleurs.

Les données sur les **structures des exploitations et les droits de propriété** sont disponibles pour tous les pays sauf l'Égypte et Israël. Les données sont généralement obtenues via des recensements, qui sont effectués tous les ans en Algérie et tous les 10 ans en Jordanie, au Liban et en Palestine. En Palestine, une enquête par sondage supplémentaire est menée tous les cinq ans. En Tunisie, les données proviennent d'une enquête par sondage décennale. Les données sont considérées comme « acceptables » par la Jordanie et le Maroc, et « fiables » partout ailleurs.



Appréciation de la fiabilité des ensembles de données relatifs à l'agriculture par les pays Med partenaires de l'UE

Pertinence

La pertinence représente le degré selon lequel les statistiques répondent aux besoins et priorités des utilisateurs actuels et potentiels. Elle se réfère au fait de savoir si toutes les statistiques nécessaires sont produites et reflétées dans le programme de travail, et si la satisfaction de l'utilisateur est contrôlée.

La qualité des statistiques agricoles dépend de la façon dont celles-ci répondent aux besoins et aux attentes des utilisateurs en termes d'informations statistiques. La première étape cruciale pour l'amélioration de la qualité est l'identification des utilisateurs principaux des statistiques agricoles, et la mise en place d'un dialogue constructif avec ces derniers.

- **Les utilisateurs principaux** de statistiques agricoles dans les pays Med, classés par ordre d'importance (comme signalés par les sondés), sont :
 - le ministère de l'Agriculture ;
 - les autres services de l'Office national des statistiques (par exemple, pour la compilation des comptes nationaux) ;
 - les autres services gouvernementaux ;
 - les organisations internationales comme l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la Banque mondiale, l'Union européenne, l'Organisation arabe pour le développement agricole et la Banque africaine de développement ;
 - les associations d'agriculteurs.

Parmi les autres utilisateurs, on compte :

- les étudiants, les chercheurs, le monde universitaire, les organisations non gouvernementales, les banques (y compris la Banque centrale) et le secteur privé.

Un bon moyen d'améliorer la pertinence des données est d'établir un **processus de révision** afin d'évaluer si les programmes répondent aux besoins des utilisateurs de statistiques agricoles. Ce processus doit avoir lieu régulièrement au sein de l'Office national des statistiques (ONS) ainsi qu'avec les utilisateurs principaux de statistiques agricoles.

- Seule l'Égypte a déclaré avoir mis en place un processus de révision établi et périodique **au sein de son ONS**. Des processus partiels existent en Algérie et au Liban. Dans les cinq autres pays, aucun processus de consultation interne n'a été mis en place.
- L'Égypte et Israël ont déclaré qu'un processus établi de consultation a lieu périodiquement avec **les utilisateurs des statistiques agricoles**. Au Maroc et en Jordanie, aucun processus de ce type n'est mis en place. Dans les autres pays, ces processus sont « seulement partiels ».

Mécanismes de coordination entre les producteurs et les utilisateurs de statistiques agricoles en Jordanie

Considérant que des « statistiques agricoles fiables sont la pierre angulaire d'une planification adéquate du développement agricole et de la définition de politiques de développement », et que « les informations et les statistiques agricoles en Jordanie n'atteignent pas le niveau requis », la stratégie jordanienne de développement agricole a conseillé la mise en place d'un **comité permanent d'experts en statistiques agricoles**. Le comité a été établi et est composé de représentants du département des Statistiques (DoS), du ministère de l'Agriculture (MdA), du Département des Terres et du Cadastre, et d'experts des secteurs public et privé. Le comité définit les données requises, prépare le périmètre d'étude pour la collecte statistique, définit les agences responsables de la collecte statistique, et révisé les données statistiques avant leur publication. Ce comité est très actif et joue un rôle important en évitant la publication de données conflictuelles, et permet au DoS et au MdA de discuter des possibilités de coordonner leurs efforts pour la production de statistiques agricoles.

Tiré du document *Proposal for a National Strategy for the Development of Agricultural Statistics in Jordan, MEDSTAT III, juin 2013*

La consultation des utilisateurs doit inclure une révision **des définitions des concepts statistiques** utilisés dans les statistiques agricoles.

- En Algérie, en Égypte et en Israël, la consultation des utilisateurs inclut une révision des définitions des concepts statistiques. En Tunisie, cela a lieu lors de l'élaboration des questionnaires. Le Liban et la Palestine déclarent réviser les définitions seulement en partie, et aucune révision n'existe dans les autres pays.

La mise en œuvre d'enquêtes régulières pour évaluer les besoins et **la satisfaction des utilisateurs** vis-à-vis des statistiques agricoles constitue un bon moyen d'améliorer la pertinence des statistiques agricoles.

- ▶ En Égypte, en Palestine, et dans une certaine mesure, en Israël, des enquêtes régulières ont été mises en place. Aucune enquête n'est menée dans les autres pays.

Les pays Med ont cité les raisons suivantes pour expliquer pourquoi ils ne répondaient pas complètement à certains besoins des utilisateurs :

- ▶ un manque de ressources financières et matérielles nécessaires à la compilation de statistiques relatives à l'agriculture ;
- ▶ un manque de structure dans les processus de collecte des opinions des utilisateurs ;
- ▶ le manque d'un système bien établi pour l'évaluation des besoins et de la satisfaction des utilisateurs ;
- ▶ un manque de ressources humaines qualifiées pour mener à bien ces enquêtes de satisfaction.

Accessibilité et clarté

L'accessibilité et la clarté se réfèrent à la présentation des statistiques dans une forme claire et compréhensible, publiées d'une manière pratique et adéquate, disponibles et accessibles de manière impartiale, accompagnées de métadonnées et d'instructions.

Plusieurs facteurs déterminent l'accessibilité et la clarté des statistiques agricoles. La liste ci-dessous répertorie les caractéristiques d'accessibilité et de clarté rapportées par les pays Med, par ordre d'importance.

Tous les pays Med ont rapporté :

- ▶ la disponibilité de publications gratuites sur les statistiques agricoles.

Dans presque tous les pays :

- ▶ les résultats, que ce soit au format papier ou numérique, sont présentés avec soin et clarté ;
- ▶ les rapports de « définitions et méthodes » aident à la bonne interprétation des résultats ;
- ▶ les statistiques officielles sont disponibles en ligne, gratuitement, sur la page Web de la section agricole.

Les mesures suivantes ont été suggérées pour améliorer la pertinence des statistiques agricoles :

- ▶ augmentation de la formation et de la disponibilité des ressources humaines, et accroissement des ressources financières afin de développer un système intégré de collecte de statistiques agricoles ;
- ▶ amélioration de la consultation et de l'interaction avec les utilisateurs de statistiques, par exemple, révision des priorités des utilisateurs et évaluation des nouveaux besoins en organisant des « journées d'information sur les statistiques agricoles », entre autres, ou en développant des questionnaires pour analyser les besoins et **la satisfaction des utilisateurs** ;
- ▶ amélioration de la coordination entre les producteurs de statistiques agricoles et leurs partenaires pour la planification et la mise en œuvre de la collecte statistique.

Dans cinq pays :

- ▶ disponibilité d'un catalogue de publications ;
- ▶ les publications sont accompagnées de communiqués de presse pour faciliter la compréhension des données publiées et éviter toute interprétation erronée ;
- ▶ des experts en statistiques répondent aux questions des personnes désireuses d'obtenir des informations détaillées sur la production des données ;
- ▶ les statistiques sont disponibles sur CD-ROM ; Quatre pays offrent l'accès à des outils de recherche (par exemple accès par sujet, recherche dans le catalogue, moteur de recherche interne au site Internet).

Une métadonnée est définie comme une description complète et univoque du processus de compilation de données, incluant les sources des données, les concepts, les définitions et les méthodes.

- ▶ Dans cinq pays, les métadonnées sont diffusées par le biais d'une publication papier ; parmi ces pays, tous publient également les métadonnées sur Internet, sauf la Tunisie. À l'exception d'Israël, ces pays enregistrent leurs métadonnées selon un système de métadonnées standardisé. L'Algérie, le Liban et la Jordanie déclarent que leurs métadonnées ne sont pas diffusées.

Les indicateurs de qualité suivants liés à l'accessibilité et à la clarté sont systématiquement documentés :

- ▶ nombre et types de dispositifs utilisés pour la diffusion des statistiques en Égypte, Israël, Jordanie et Palestine ;
- ▶ nombre d'abonnements ou d'achats de chacun des rapports clés sur support papier sur les statistiques agricoles, et taux d'exhaustivité des métadonnées (proportion de métadonnées fournies par rapport au nombre total de métadonnées applicables) en Égypte, Jordanie et Palestine ;
- ▶ le nombre de requêtes sur la base de données agricoles (c'est-à-dire, les pages visitées, les informations consultées ou téléchargées, triées par thèmes) en Palestine et en Égypte.

Cohérence et comparabilité

La cohérence et la comparabilité définissent les statistiques qui sont cohérentes en interne et sur la durée, et comparables entre les régions et les pays ; il est possible de combiner et d'associer des données traitant d'un même sujet venant de différentes sources.

La cohérence de deux résultats statistiques ou plus fait référence au degré selon lequel les processus statistiques qui les ont générés ont utilisé les mêmes concepts (classifications, définitions et populations cible) et des méthodes harmonisées.

La comparabilité est la mesure dans laquelle les différences entre des statistiques de zones géographiques différentes, de domaines non géographiques ou dans le temps, peuvent être attribuées aux différences entre les valeurs réelles des statistiques.

Il est important d'évaluer la **cohérence des statistiques agricoles** et de déterminer si celles-ci peuvent être combinées de manière fiable avec des statistiques provenant d'autres sources, comme les sources administratives et d'autres statistiques importantes non officielles.

Diffusion et distribution des statistiques agricoles en Tunisie

La politique de dissémination des statistiques agricoles en Tunisie repose surtout sur les publications au format papier. Les technologies de l'information et les outils électroniques sont rarement utilisés. Toutefois, des efforts sont en cours pour intégrer les techniques modernes de diffusion des données. Généralement, le temps nécessaire à la publication est relativement court après la validation des résultats. Toutefois, le temps écoulé entre la fin de la phase de collecte des données et la validation ne peut pas être anticipé de manière fiable. La publication de statistiques agricoles ne suit aucune politique de diffusion cohérente et transparente. Les résultats de certaines enquêtes sont souvent publiés sous forme brute, sans analyse et sans les graphiques ou cartes correspondants.

Tiré de la Proposition pour une Stratégie de développement des statistiques agricoles nationales en Tunisie, MEDSTAT III, avril 2013

Les mesures suivantes ont été identifiées pour améliorer l'accessibilité et la clarté des statistiques agricoles :

- ▶ amélioration de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour les publications en ligne et la diffusion des données et création d'un site Web dédié aux statistiques agricoles ;
- ▶ amélioration de la qualité des métadonnées, qui doivent être standardisées selon les classifications et nomenclatures statistiques internationales, et régulièrement mises à jour.

- ▶ Quatre pays n'ont déclaré aucune différence majeure en termes de cohérence ; deux pays (Israël et Liban) ont rapporté peu de différences ; et deux pays (Jordanie et Palestine) quelques différences.

Il est également important d'évaluer la **comparabilité** des résultats des statistiques agricoles **dans le temps**, car la comparabilité dans le temps peut être affectée par des changements de concepts et/ou de méthodes.

- Cinq pays n'ont déclaré aucune restriction en termes de comparabilité, Israël a déclaré que la comparabilité dans le temps était « légèrement réduite », et la Palestine a déclaré que la comparabilité sur le temps était réduite « dans une certaine mesure ».

Enfin, il est important d'évaluer la **comparabilité** des résultats statistiques **dans l'ensemble des domaines** (par exemple, les données de production, les données structurelles, les statistiques commerciales, etc).

- Cinq pays n'ont déclaré aucune différence majeure par rapport aux autres statistiques importantes sur le même thème, tandis que trois pays (Israël, Liban et Palestine) pensent qu'il existe des différences par rapport à d'autres statistiques importantes sur le même thème.

L'identification des raisons du manque de cohérence et de comparabilité entre les résultats des processus statistiques peut fournir d'importantes indications sur l'amélioration de la qualité.

Lorsque l'on interroge les pays sur les raisons du manque de cohérence et de comparabilité:

- quatre pays ont répondu qu'il existait des différences dans la définition des éléments de données, dans les classifications et méthodes pour la collecte, la saisie et l'édition des données ;

- deux pays ont répondu que les données diffèrent en termes de couverture géographique, de période de référence et de méthodes de redressement et d'estimation ;
- un pays a répondu que les données diffèrent en termes de concepts liés à la population cible (unités et couverture), aux méthodes d'échantillonnage de la population, aux méthodes de source de données, et à la conception de l'échantillon.

Des mesures ont été suggérées pour améliorer la cohérence et la comparabilité des statistiques agricoles :

- amélioration de l'harmonisation des concepts, définitions et classifications pour les divers domaines des statistiques agricoles et au-delà ; renforcement du dialogue avec les autres ministères, en particulier le ministère de l'Agriculture ; et amélioration de la coordination entre les différents producteurs de statistiques agricoles ;
- efforts d'amélioration de la mise en œuvre d'un système d'information statistique intégré, sans duplication ni publication de statistiques contradictoires.

Utilisation des sources administratives dans les pays Med

Plusieurs organisations gouvernementales et professionnelles dans les pays Med fournissent des informations sur le secteur agricole d'après des sources administratives. Cela est particulièrement vrai pour les données portant sur la production, le commerce, les prix, l'investissement public et les subventions agricoles (voir l'annexe I, qui présente les principales sources de données pour chaque domaine des statistiques agricoles). Dans un effort de réduction du volume des sondages, les informations fournies par ces organisations sont souvent incluses dans des publications statistiques qui font référence au secteur agricole. Des comparaisons entre les résultats des sondages et les informations disponibles à partir de sources administratives sont régulièrement effectuées pour s'assurer de l'exactitude des sources. Les définitions et concepts utilisés par les gouvernements et les organisations professionnelles sont également comparés à ceux utilisés à des fins statistiques.

Précision

Au sens statistique général, la précision des résultats statistiques représente le degré de correspondance des estimations avec les valeurs réelles.

L'évaluation de la précision nécessite de déterminer le niveau de précision réellement atteint par les résultats statistiques. Le niveau de précision peut être déterminé en mesurant à la fois les erreurs d'échantillonnage et les erreurs non dues à l'échantillonnage. Ces dernières comprennent les erreurs de couverture, de mesure, de non-réponse et de traitement. Il est judicieux de réaliser une évaluation de précision globale pour les processus statistiques principaux liés à l'agriculture (enquêtes, recensements ou processus reposant sur des sources administratives).

- Tous les pays Med ont déclaré compiler une évaluation globale de la précision (cinq pays le font complètement et trois autres partiellement).
- Dans le cas de l'Égypte et de la Tunisie, cette évaluation inclut systématiquement une présentation de la méthodologie utilisée dans chaque processus. Cette présentation est incluse uniquement pour certains processus en Algérie, en Jordanie et au Maroc, tandis qu'aucune présentation de ce type n'est effectuée pour les évaluations israéliennes, libanaises et palestiniennes.
- L'évaluation comprend l'identification et une récapitulation des sources principales des erreurs aléatoires et systématiques dans les résultats statistiques (en portant une attention particulière aux estimations clés) pour tous les processus en Égypte, au Maroc et en Palestine, et pour certains processus dans l'évaluation tunisienne. Cette identification et cette récapitulation ne sont pas incluses dans les évaluations israéliennes, jordaniennes et libanaises.

Erreurs d'échantillonnage

Les **coefficients de variations** sont des indicateurs clés utiles pour mesurer l'exactitude des données.

- Tous les pays Med calculent les coefficients des principales enquêtes par sondage, à l'exception d'Israël et de la Tunisie, qui se fondent surtout sur des documents administratifs.

- L'amplitude des coefficients de variation de ces enquêtes est considérée comme « acceptable » par tous les pays, à l'exception du Liban, qui la considère comme « partiellement acceptable ».
- Seules l'Algérie, l'Égypte et la Palestine publient les estimations de la précision des principales enquêtes par sondage en tant qu'indicateurs de qualité.

Les mesures identifiées pour réduire les erreurs d'échantillonnage sont les suivantes :

- amélioration de la qualité de la base d'échantillonnage (par exemple, en menant des recensements agricoles réguliers) et augmentation de la taille de l'échantillon ;
- amélioration des estimations des coefficients de variation ;
- introduction, dans le processus d'échantillonnage, de nouvelles techniques géomatiques (par exemple, détection à distance et systèmes d'information géographique) ;
- adoption de méthodologies adaptées à chaque enquête.

⁴Pour les lieux d'échantillonnage

Les erreurs de couverture

Base d'échantillonnage dans les pays Med et année de la dernière mise à jour

	Algérie	Égypte	Israël	Jordanie ⁴	Liban	Maroc	Palestine	Tunisie
Registre des exploitations agricoles	X	X						
Liste des exploitations pour le recensement agricole		X		X	2010		2010	
Liste des villages		X		X			2007/2008	
Base aréolaire		X				2013		
Bases multiples	X			X		2013		2004

x : année non disponible

Il y a **surcouverture** quand des unités mal classées (qui sont en réalité hors de la portée de l'échantillon) ou des unités qui n'existent pas dans la pratique sont incluses dans la base. Les pays Med ont été invités à évaluer le problème de surcouverture dans la production de statistiques agricoles.

- Dans tous les pays, la surcouverture est quasiment absente (c.-à-d. que la différence entre la base et la population cible est minime) à l'exception du Liban, où une légère surcouverture est constatée (c.-à-d. qu'un petit nombre d'unités n'appartenant pas à la population cible a été inclus dans la base), et d'Israël, qui déclare un certain degré de surcouverture (c.-à-d. que quelques unités n'appartenant pas à la population cible ont été incluses dans la base).
- La Palestine est le seul pays qui répertorie systématiquement les taux de surcouverture en tant qu'indicateur de qualité.

Il y a **sous-couverture** quand des unités pertinentes ne sont pas incluses dans la base. Les pays Med ont également été invités à évaluer le problème de sous-couverture.

- Dans tous les pays, la sous-couverture est quasiment absente (c.-à-d. que la différence entre la base et la population cible est minime) à l'exception du Liban et d'Israël, qui déclarent un certain degré de sous-couverture (c.-à-d. que certaines

unités appartenant à la population cible n'ont pas été incluses à la base).

Les mesures identifiées pour réduire les erreurs de couverture sont les suivantes :

- mises à jour régulières et cohérentes des bases (y compris les registres des exploitations agricoles) ;
- amélioration de la comparaison avec des bases différentes et alternatives

Les erreurs de mesure

Les erreurs de mesure désignent les erreurs qui se produisent au cours de la collecte de données et qui entraînent une distorsion entre les valeurs enregistrées des variables et les valeurs réelles. Ces erreurs sont souvent dues aux instruments d'enquête (par exemple, le questionnaire), à des informations erronées du répondant ou à l'influence de l'enquêteur.

La conception du questionnaire :

Il est judicieux de tester les nouvelles questions et les nouveaux questionnaires.

- Les nouvelles questions et les nouveaux questionnaires sont systématiquement testés dans tous les pays. Ces tests sont « seulement partiels » en Algérie (uniquement pour le recensement) et au Liban. La Tunisie a mené une enquête pilote où les questions et les questionnaires étaient testés.

Il est judicieux de réviser les questionnaires avec les enquêteurs.

- Les questionnaires sont révisés par les enquêteurs dans tous les pays (ou au moins « partiellement », comme l'ont déclaré l'Algérie et le Liban), à l'exception de la Jordanie.

Lorsqu'on leur a demandé d'évaluer la qualité des questionnaires utilisés lors des enquêtes, tous les pays ont déclaré que la conception de leurs questionnaires répondait à la plupart des critères qui déterminent la qualité d'un questionnaire, et que ces critères étaient suffisamment pris en compte, même si certains éléments pouvaient être améliorés. Plus précisément, il a été demandé aux pays d'indiquer les indicateurs de qualité inclus à leurs enquêtes. Par ordre d'importance, les critères de qualité inclus étaient les suivants :

Dans tous les pays :

- les différentes sections ont leurs propres titres et en-têtes ;
- les mots et les concepts sont toujours utilisés de la même manière ;
- chaque question est suffisamment justifiable ;
- les périodes de référence et les unités de réponse sont toujours claires ;

Dans presque tous les pays :

- les questions suivent la logique des répondants ;
- l'ordre des questions garantit une orientation optimale parmi les différents filtres ;
- les questionnaires sont professionnels, et attrayants en termes de conception ;
- le titre ou le sujet de l'enquête, l'identité du commanditaire, le but de l'enquête, la demande de collaboration du répondant et des informations à propos de l'autorité directrice et de la confidentialité du questionnaire sont fournis dans l'introduction ;
- les premières questions s'adressent à tous les répondants et/ou ne présentent pas de difficultés.

De plus :

- des instructions et des conseils supplémentaires sont inclus dans les questionnaires de quatre pays ;
- dans trois pays, des éléments graphiques tels

que des couleurs, des nuances, des illustrations, des symboles ou des caractères gras sont utilisés de façon optimale pour indiquer aux répondants où ils doivent répondre et pour attirer leur attention ;

- un espace libre sur la dernière page des questionnaires de deux pays permet au répondant d'ajouter d'autres commentaires ;
- sur la dernière page, le questionnaire inclut une expression de la gratitude de l'enquêteur envers le répondant ;
- un pays inclut un numéro de téléphone gratuit à appeler en cas de questions ;
- les questionnaires du Maroc incluent également un numéro de téléphone gratuit (Flote) pour les enquêteurs, les superviseurs et l'administration centrale.

Autres mesures pour améliorer la conception d'un questionnaire

Parallèlement à ces suggestions proposées par les pays pour l'amélioration de la conception des questionnaires, le cursus de formation sur la conception de questionnaires organisé par MEDSTAT III a adopté les recommandations suivantes :

- l'élaboration des questionnaires doit suivre une approche globale ;
- un questionnaire doit répondre correctement aux objectifs de l'enquête ;
- un plan de mise en tableau doit précéder la rédaction finale du questionnaire ;
- les questions doivent être définies avec soin afin de répondre avec précision aux objectifs de l'enquête ;
- les informations collectées doivent être suffisantes pour remplir les tableaux statistiques définis dans les étapes précédentes : les questions doivent être rédigées le plus clairement possible et doivent être comprises de la même façon par le concepteur, le répondant et les recenseurs ;
- les questionnaires doivent être testés au préalable, puis sur le terrain, et enfin évalués a posteriori ;
- la coordination de l'ensemble des questionnaires utilisés pour les enquêtes agricoles dans le pays doit être améliorée ;

Les mesures suivantes ont été identifiées pour améliorer les questionnaires :

- une meilleure révision des questionnaires avec les enquêteurs, des réunions régulières pour évaluer l'évolution de chaque enquête et analyser les difficultés rencontrées en cours d'enquête, tout en fournissant des suggestions et des solutions aux différents problèmes ;
- tests préalables systématiques des nouveaux questionnaires ;
- exhaustivité des questions pour mieux répondre aux besoins de l'utilisateur, y compris sur les sujets peu souvent abordés actuellement (par exemple, le coût de production et les prix).

La préparation des enquêteurs

La préparation des enquêteurs est essentielle pour assurer la production de données de grande qualité. Quand les pays ont été interrogés à ce sujet :

- l'Égypte, la Jordanie, le Maroc et la Palestine ont répondu que les enquêteurs reçoivent une formation intensive comprenant plusieurs phases de formation, ou au minimum une formation préparatoire (par exemple pour la communication) avec un cours spécial sur les enquêtes, ainsi qu'un manuel d'enquêteur bien organisé ;
- l'Algérie, l'Égypte et la Tunisie ont répondu que les enquêteurs sont formés convenablement lors d'une seule session et reçoivent des documents pour l'enquête ;
- l'Égypte et la Jordanie ont répondu que les enquêteurs reçoivent une formation spéciale sur les techniques de conversion des refus en acceptations et sur les façons de motiver les personnes à participer aux enquêtes ;
- l'Égypte et le Liban ont répondu que les enquêteurs reçoivent une formation de base et/ou un manuel d'enquêteur, mais qu'ils ne sont pas suffisamment préparés ;
- le Maroc a répondu que les enquêteurs assistaient et participaient à des réunions sur la préparation et la conception des questionnaires.

Les mesures suivantes ont été identifiées pour améliorer la préparation des enquêteurs :

- formation continue avec des sessions régulières au début de chaque enquête, incluant une

formation sur la communication et les autres thèmes relatifs à la conduite d'entretiens ;

- meilleure sélection du personnel en termes de spécialisation et d'expérience, et formation systématique des nouvelles recrues ;
- utilisation de méthodes de formation performantes et attrayantes, avec par exemple, des illustrations et des cas pratiques ;
- mise à disposition systématique pour les enquêteurs de toute la documentation relative à l'enquête (manuels d'instructions améliorés, questionnaires, cartes et si possible, images satellite et GPS).

Les erreurs de non-réponse

La non-réponse représente l'impossibilité de collecter des données pour tous les postes du questionnaire auprès de toutes les unités de population visées lors d'une enquête par sondage (ou d'un recensement). La **non-réponse de l'unité** survient lorsqu'aucune donnée n'est collectée auprès d'une unité de population désignée pour la collecte des données. La **non-réponse par question** survient lorsqu'une partie seulement des données sont collectées auprès d'une unité de population visée.

Il est judicieux d'établir systématiquement les indicateurs de qualité suivants liés aux erreurs de non-réponse pour les estimations clés. Les pays ont déclaré documenter systématiquement les indicateurs de qualité suivants :

- le taux de réponse par unité, en Égypte, en Jordanie, au Maroc et en Palestine ;
- le taux de réponse par question, en Jordanie et au Maroc.

Les taux de non-réponse sont évalués comme suit :

- quatre pays ont déclaré un faible taux de non-réponse par unité ; deux pays ont déclaré un taux de non-réponse par unité quasi nul ; et un pays a déclaré un taux de non-réponse moyen ;
- deux pays, la Tunisie et l'Algérie, procèdent actuellement à l'évaluation de la non-réponse et à un classement des non-réponses en sous-catégories (telles que « refus », « pas contacté », « absent », « non trouvé », « incapacité », « questionnaire perdu »). Un tel processus est partiellement engagé au Liban et au Maroc, et est absent dans les autres pays ;

- trois pays ont déclaré une quasi-absence de non-réponses par question ; trois autres, très peu de non-réponses ; et un dernier pays, le Liban, quelques non-réponses.

Les mesures identifiées pour réduire la non-réponse par unité et la non-réponse par question sont les suivantes :

- amélioration du processus d'évaluation des non-réponses ;
- développement d'indicateurs de qualité adaptés portant sur les erreurs de non-réponse ;
- élaboration d'une liste d'unités de remplacement pour pallier les unités présentant des non-réponses ;
- événements médiatiques éventuels et journée d'information avant l'enquête.

Les erreurs de traitement

Une fois que les données ont été collectées, elles passent par toute une série de processus avant que les estimations finales ne soient produites : la codification, la saisie, l'édition, la pondération, la tabulation, etc. Les erreurs survenant lors de ces étapes sont appelées « erreurs de traitement ».

- Les pays Med ont été interrogés sur la façon dont ils considèrent la nécessité de modifier les données brutes. Cinq pays ont déclaré que les données brutes sont suffisamment contrôlées pendant le processus de collecte via des systèmes de vérification de plausibilité préprogrammés intégrés. Trois pays ont déclaré qu'un faible nombre d'erreurs devant être corrigées a été trouvé dans les données originales.

Les méthodes choisies pour la modification des données affectent profondément la qualité des données, et doivent donc être préalablement testées.

- Les méthodes de modification de l'ensemble des pays Med incluent un mélange de méthodes automatiques et manuelles, sauf pour la Jordanie, qui utilise uniquement des méthodes automatisées ;
- Les méthodes de modification sont préalablement testées dans tous les pays, sauf en Algérie ;
- Les personnes chargées de la modification manuelle disposent d'instructions écrites, détaillées et à jour dans tous les pays (seulement « partielles » au Liban), sauf en Algérie.

Concernant les procédures de modification appliquées

Erreurs statistiques au Maroc

La Division statistique du ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime du Maroc dispose d'un système d'enregistrement qui permet de calculer les erreurs de traitement statistique commises par les opérateurs de saisie des données, et d'un programme de vérification de la cohérence de données spécifiques pour chaque enquête ; ce dernier détermine le nombre d'erreurs logiques pour chaque variable du questionnaire. De plus, chaque code d'enquêteur est saisi à la fin du questionnaire, ce qui permet le calcul du nombre d'erreurs par enquêteur. De la même manière, chaque code d'opérateur de saisie de données est entré dans le système de saisie, et les erreurs statistiques sont fournies par opérateur.

aux données brutes, tous les pays utilisent :

- la modification logique (fondée sur des relations logiques) ;
- la comparaison avec les données des collectes précédentes des mêmes statistiques ou provenant d'autres sources.

Presque tous les pays ont recours à :

- une vérification de la plage de valeurs pour chaque variable.

Certains pays ont recours à :

- un mélange de modifications logiques et statistiques ;
- des tests statistiques de procédures, par exemple, des techniques d'analyse des données aberrantes ;
- des procédures empiriques.

Erreur Totale

L'évaluation de la précision des données doit impliquer l'analyse du total des erreurs par rapport aux estimations.

- Les erreurs statistiques sont calculées en Égypte, au Maroc et en Tunisie afin de mesurer la qualité des enquêtes et d'aider à formuler des suggestions pour l'amélioration des futures enquêtes. Les autres pays ont déclaré ne pas calculer les erreurs statistiques.
- Les pays ont été interrogés sur les informations dont ils disposent concernant les sources d'erreur. Presque tous ont déclaré que les sources d'erreur sont partiellement connues et qu'il s'agit surtout d'erreurs de mesure.

L'imputation est la procédure consistant à saisir une valeur pour un élément de donnée spécifique pour lequel la réponse est manquante ou inutilisable :

- Des valeurs statistiques sont redressées en Égypte, en Jordanie, au Maroc et en Palestine, mais pas au Liban, ni en Tunisie.
- Le redressement est automatisé en Jordanie, manuel en Palestine, et un mélange des deux en Égypte et au Maroc. Les erreurs statistiques des enquêtes précédentes sont importantes car elles permettent de développer et d'améliorer les procédures d'édition et les règles de validation :
- les erreurs statistiques sont disponibles en Égypte et en Jordanie, et partiellement disponibles pour le

Liban et la Palestine. Elles ne sont pas disponibles pour l'Algérie, Israël, le Maroc et la Tunisie.

Les mesures identifiées pour réduire les erreurs globales sont les suivantes :

- de meilleures règles plus ciblées pour l'audit et le contrôle des questionnaires ;
- augmentation des vérifications d'entrée pour éliminer les erreurs de saisie et améliorer les procédures de modification (combinaison de tests statistiques et logiques), utilisation plus intensive des erreurs statistiques ;
- application des dernières techniques, comme la lecture automatique de documents et la saisie intelligente ;
- intégration de programmes de contrôle pour vérifier la cohérence pendant la saisie des données ;
- introduction de procédures de redressement automatique fondées sur des méthodes scientifiques (substitution, utilisation d'évaluateurs, moyennes de groupes, ensemble fixe de valeurs, etc.) ;
- introduction de procédures de correction et modification bien définies écrites de manière claire et conviviale ;
- participation du personnel à la formation relative au programme de saisie de données et aux mécanismes d'audit.

Le sondage aréolaire pour les enquêtes agricoles au Maroc

Les méthodologies utilisées par la Division statistique du ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime du Maroc sont solides et conformes aux normes internationales. Toutefois, l'introduction de nouvelles technologies est un processus progressif. L'introduction récente de Systèmes d'information géographique (SIG) lors du recensement portant sur les plantations de fruits a amélioré la qualité des informations collectées et aidé à développer une base de données SIG cohérente. La numérisation du terroir agricole et la mise à jour de l'échantillonnage aréolaire ont permis de réduire les non-réponses et d'élaborer une stratification adéquate de l'échantillon aréolaire.

Par rapport aux méthodes d'enquête fondées sur des listes, l'échantillonnage aréolaire permet de mieux exploiter les progrès technologiques significatifs dans le domaine du traitement de données, y compris l'utilisation des images satellites, du SIG et du GPS. Cette base aréolaire fournit une couverture complète du champ d'étude. De ce fait, les estimations fondées sur les échantillons aréolaires sont protégées contre les erreurs de couverture, qui représentent un problème majeur pour les échantillons fondés sur des listes. De plus, dans le cas de segments fermés, les déclarations des agriculteurs sont vérifiables sur le terrain et une baisse significative des erreurs dans les enquêtes a été constatée. La mise en œuvre de la base aréolaire est une tâche complexe et lourde qui a l'avantage de suivre une méthodologie rigoureuse qui est largement comprise et intégrée dans le système marocain des statistiques agricoles.

Tiré de la Proposition pour une Stratégie de développement des statistiques agricoles nationales au Maroc, avril 2013

Actualité et ponctualité

L'actualité des résultats statistiques représente le temps écoulé entre la date de l'événement ou du phénomène qu'ils décrivent et leur disponibilité.

La ponctualité est la divergence par rapport au planning de diffusion publié en avance (par exemple, à partir du calendrier de publication officiel), établi par des réglementations ou issu d'un accord préalable entre les partenaires.

L'actualité est un aspect essentiel de la qualité des données. De fait, c'est l'un des aspects les plus importants pour assurer une utilisation efficace des résultats. Il est essentiel de produire des résultats dans de bons délais et de se tenir aux dates butoir établies, quand elles existent

- Un calendrier de publication des résultats des principaux processus statistiques liés à l'agriculture est disponible pour tous les pays Med, à l'exception du Liban, où celui-ci est seulement partiel.
- Les dates de publication prévues des principales publications statistiques (c.-à-d., des tableaux exhaustifs présentant les résultats, y compris les publications Web) sont presque toujours respectées en Tunisie et en Jordanie, généralement respectées en Palestine et en Israël (c.-à-d. pour > 80 % des publications), et souvent respectées (c.-à-d. pour > 50 % des publications) en Algérie, en Égypte et au Maroc. Des retards longs et fréquents sont constatés uniquement au Liban.
- Le décalage moyen entre la période de référence et la première publication des résultats préliminaires ou finaux (actualité) diffère grandement d'un pays à l'autre :
 - 7 à 15 jours au Maroc ;
 - 1 mois en Jordanie et en Tunisie ;
 - 2 mois en Israël ;
 - environ 4 mois en Égypte ;
 - 6 à 12 mois au Liban ;
 - 10 mois en Palestine ;
 - l'Algérie n'a pas fourni de réponse.
- Le décalage moyen entre la date de publication prévue et la date de publication réelle (ponctualité) est de :
 - 10 jours au Maroc ;
 - environ un mois en Algérie et en Palestine ;
 - 1 à 3 mois en Israël ;
 - 2 mois en Tunisie ;
 - environ 6 mois en Égypte ;
 - 6 à 12 mois au Liban ;
 - la Jordanie n'a pas fourni de réponse.
- Israël, la Jordanie et la Palestine documentent systématiquement les indicateurs de qualité suivants relatifs à l'actualité et à la ponctualité : « intervalle temporel moyen entre la fin de la période de référence et la date de production des premiers résultats », et « ponctualité du calendrier de la publication effective ». Ce dernier indicateur est également documenté par l'Égypte.

Les mesures suivantes ont été identifiées pour améliorer l'actualité et la ponctualité :

- renforcement des ressources par l'amélioration des systèmes technologiques utilisés pour réduire la quantité de travail manuel et le temps requis pour traiter les données ;
- rédaction systématique de rapports sur le développement des indicateurs de qualité relatifs à l'actualité et à la ponctualité.

Engagement pour la qualité

Tous les systèmes statistiques nationaux s'engagent à travailler et à coopérer. Ils identifient systématiquement et régulièrement leurs forces et faiblesses pour permettre l'amélioration continue de la qualité des processus et des produits.

L'engagement pour la qualité signifie que les institutions productrices de statistiques s'engagent à travailler et à coopérer conformément aux principes définis dans une Déclaration sur la qualité ou selon des principes de qualité définis.

- ▶ Concernant la production de statistiques agricoles, l'Égypte, la Jordanie et la Palestine ont déclaré que la qualité des produits fait l'objet d'une évaluation régulière selon les principes de qualité définis. L'Algérie, Israël, le Maroc et la Tunisie ont déclaré effectuer seulement partiellement cette évaluation, et le Liban a déclaré ne pas l'effectuer du tout.

Des **procédures qualité** doivent être mises en place pour contrôler la qualité de la collecte, du traitement et de la diffusion des statistiques agricoles.

- ▶ Des procédures qualité existent en Égypte, en Jordanie, en Palestine et en Tunisie. En Algérie, en Israël et au Maroc, celles-ci sont seulement partielles. Le Liban déclare ne pas avoir organisé de procédures qualité.

Des manuels et des rapports relatifs à la qualité doivent être documentés pour les statistiques agricoles (autrement dit, formulés par écrit et portés à la connaissance du public).

- ▶ Les manuels et les rapports sur la qualité sont documentés en Égypte, en Jordanie, en Palestine et partiellement en Tunisie. Ils ne sont pas documentés dans les autres pays.

Une unité qualité et un réseau qualité doivent être établis dans les instituts en charge de la production des statistiques agricoles.

- ▶ Des unités qualité et des réseaux qualité sont actuellement en place en Égypte, en Jordanie et en Palestine.

Des plans d'action en vue d'améliorer la qualité doivent être développés et mis en œuvre pour systématiser et généraliser les procédures qualité au sein de l'ensemble des organisations produisant des statistiques agricoles.

- ▶ Des plans d'action ont été développés et mis en œuvre en Palestine et en Jordanie, et partiellement en Algérie, au Maroc et en Tunisie.

Des systèmes de gestion de la qualité complètement intégrés, comme « Total Quality Management » (gestion de la qualité totale), ont pour but de créer une « culture de la qualité » et sont fondés sur un certain nombre de valeurs essentielles⁵.

- ▶ Un système global de gestion de la qualité entièrement intégré et conforme au concept de « Total Quality Management » (gestion de la qualité totale) est en place en Égypte, en Jordanie et en Palestine, pour la production des statistiques agricoles.

La certification est un processus qui consiste à vérifier qu'un produit ou un service est conforme à des normes de gestion de la qualité, suivi par la validation du système par une agence de certification externe (certification d'audit).

- ▶ Le Bureau central palestinien des statistiques, l'institution responsable des statistiques agricoles en Palestine, a reçu une certification de conformité aux normes ISO 9001. L'organisation en charge des statistiques agricoles au Liban a pour projet de soumettre sa candidature à cette certification.

Un système efficace de statistiques agricoles dans chacun des pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée, c'est-à-dire un système qui produit des données pertinentes et fiables, est essentiel afin de développer, analyser, contrôler et évaluer les politiques agricoles et assurer leur succès. Les statistiques agricoles sont également importantes pour l'identification des opportunités et des limites du secteur, ainsi que pour la mise en œuvre des plans de développement agricoles d'un pays.

Toutes les statistiques produites par les pays partenaires méditerranéens de l'UE sont pertinentes, mais les systèmes de statistiques agricoles actuels ne répondent que partiellement aux besoins des utilisateurs, c.-à-d. les décideurs politiques, les organisations professionnelles, les universités, les banques, les investisseurs et pour permettre d'établir des comptes satellites agricoles fiables et les comptes nationaux.

Ce rapport est une synthèse concernant la conformité des statistiques agricoles aux normes internationales relatives à la qualité des statistiques, en particulier par comparaison avec le Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. D'après les rapports des pays Med, leurs statistiques proviennent de méthodes scientifiques reconnues, et sont publiées à un rythme régulier.

Toutefois, plusieurs faiblesses ont été identifiées :

- ▶ les utilisateurs ne sont pas systématiquement consultés et aucune enquête de satisfaction des utilisateurs n'est menée ;
- ▶ la coordination entre les producteurs de données et les utilisateurs de données est insuffisante et l'échange d'informations entre eux est souvent trop faible ;
- ▶ de grandes divergences entre les différentes sources ne sont pas signalées ; toutefois, une attention particulière doit être portée à la comparaison des données provenant d'enquêtes statistiques, avec celles provenant de sources administratives ou d'autres agences techniques ;

- ▶ les concepts utilisés ne varient pas d'une enquête à l'autre, d'une année à l'autre, et d'une région à l'autre au sein d'un même pays. De ce fait, la cohérence et la comparabilité sont assurées dans la plupart des cas. Toutefois, l'amélioration de l'harmonisation des concepts, définitions et classifications pour divers domaines des statistiques agricoles est nécessaire ;
- ▶ les publications contiennent des statistiques présentées sous forme de tableaux et parfois de graphiques, ainsi que des comparaisons sur la durée ; les résumés méthodologiques sont également fournis dans chaque publication. Toutefois, les aspects méthodologiques des processus statistiques et les informations sur la qualité des résultats statistiques sont souvent absents et les analyses sont très rares. Souvent, aucune procédure de production de microdonnées et de métadonnées n'est établie ;
- ▶ un nombre significatif d'ensembles de données agricoles ne sont que des estimations d'experts agricoles ;
- ▶ dans la plupart des cas, si des erreurs sont identifiées, elles ne sont pas publiées ; et les erreurs liées à la collecte des données sont rarement évaluées ou documentées ;
- ▶ les vérifications sur le terrain sont rarement régulières ou systématiques ; cependant, cette faiblesse est compensée par l'expérience des enquêteurs qui travaillent pour les services externes ;
- ▶ l'adoption de l'échantillon de zone a permis à certains pays Med de développer de nouvelles approches statistiques plus efficaces, et de comparer les déclarations des agriculteurs aux photos aériennes ; cette démarche peut être encouragée dans les autres pays, le cas échéant ;
- ▶ la ponctualité et le délai de diffusion des statistiques sont généralement satisfaisantes, même

⁵Selon la philosophie de gestion « Total Quality Management », les valeurs essentielles sont : Direction exécutive, Formation, Attention portée au client, Prise de décision, Méthodologie et Outils (approche par procédure/processus), Amélioration continue et Implication des employés.

si les délais d'obtention des résultats sont souvent longs ;

- la plupart des statistiques produites font l'objet d'une publication papier. Toutefois, les outils de diffusion sur le Web ne sont pas très développés dans la plupart des pays ;
- une partie des statistiques produites n'est pas périodique et ne suit pas de calendrier de publication spécifique. Les calendriers de diffusion des résultats sont rarement publiés et la diffusion des statistiques agricoles ne suit pas les calendriers standard.

Les institutions en charge de la collecte des données dans les pays Med ont une expérience considérable en termes de statistiques agricoles. Ces organisations utilisent souvent des techniques modernes reconnues internationalement et les méthodes scientifiques sont bien comprises et largement répandues.

Cependant, afin de répondre aux besoins croissants des différents décideurs politiques et chercheurs, qui exigent des informations statistiques fiables et actuelles, les systèmes d'information de statistiques agricoles doivent mieux coordonner leurs efforts dans ce domaine et mobiliser de plus en plus de ressources, et plus particulièrement de ressources humaines.

Les systèmes utilisés ne fournissent pas l'intégralité des informations statistiques nécessaires à la conception et à la mise en œuvre des politiques agricoles. Ces systèmes se limitent souvent aux

principales productions de culture et de bétail. Souvent, les statistiques relatives à l'horticulture et aux plantations de fruits ne sont pas assez complètes. Les données sur les structures des exploitations sont souvent compilées uniquement au moyen d'un recensement décennal, et les enquêtes et données microéconomiques sont, dans la plupart des cas, très irrégulières et très partielles.

Certains pays n'ont jamais effectué de recensement agricole général, ou l'ont fait il y a longtemps. Cela ne permet pas d'obtenir une vision exhaustive du secteur agricole national, ou une liste actualisée de bases à partir de laquelle des échantillons d'exploitations agricoles peuvent être extraits.

La réalisation d'un ensemble d'opérations statistiques ambitieuses est nécessaire pour répondre aux besoins en données statistiques, mais les institutions concernées sont dépourvues des ressources humaines nécessaires à la production de statistiques agricoles. Le système de statistiques agricoles doit évoluer afin de produire des informations actuelles, fiables et pertinentes, et ainsi mieux informer les décideurs politiques en charge du développement agricole des pays Med.

Références

- DESAP The European Self-Assessment Checklist, 2010, Commission européenne, Eurostat ;
- ESS Handbook for Quality Reports, 2009 Edition, Commission européenne, Eurostat ;
- ESS Quality Glossary 2010 - Quality Classifications Commission européenne, Eurostat ;
- ESS Standard for Quality Reports, 2009 Edition, Commission européenne, Eurostat ;
- Code de bonnes pratiques de la statistique européenne, Commission européenne ;
- Proposal for a National Agricultural Statistics Development Strategy in Jordan, MEDSTAT III, juin 2013
- Note stratégique pour le développement des statistiques agricoles au Maroc, MEDSTAT III, septembre 2012 ;
- Note stratégique pour le développement des statistiques agricoles en Tunisie, MEDSTAT III, avril 2013 ;
- Report on the Training course on questionnaire design, Istanbul 18-20 July 2011 and Tunis 26-29 September, 2011, MEDSTAT III ;
- Report on the Workshops on Improving Data Quality in Agriculture Statistics, Casablanca, 16-19 May and Brussels, 30 May-2 June 2011, MEDSTAT III ;

Annexe I

Principales sources de données et d'estimations (avec indication de la fréquence)

Sources administratives	Évaluation par expert
Enquêtes par sondage	Combinaison de sources
Recensement	Non disponible

Principales sources de données et d'estimations	Algérie	Égypte	Israël	Jordanie
Statistiques de la production végétale				
Production végétale : quantité	Source administrative, annuellement	Source administrative, annuellement	Source administrative, annuellement	Enquête par sondage annuelle
Surface cultivée	Source administrative, annuellement	Source administrative, annuellement	Source administrative, annuellement	Enquête par sondage annuelle
Surfaces irriguées	Source administrative, annuellement	Source administrative, annuellement	Source administrative, annuellement	Enquête par sondage annuelle
Pertes post-récolte	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Produits transformés : quantité	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Enquête par sondage annuelle
Stocks des cultures principales : quantité	Non disponible	Source administrative, annuellement	Source administrative, annuellement	Source administrative, annuellement
Statistiques de la production animale				
Production du bétail : quantité	Source administrative, annuellement	Source administrative, annuellement	Source administrative, annuellement	Enquête par sondage annuelle
Stocks de bétail	Non disponible	Non disponible	Source administrative, annuellement	Enquête par sondage annuelle
Viande	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Enquête par sondage annuelle
Statistiques halieutiques et aquacoles				
Production halieutique et aquacole : quantité	Ne s'applique pas	Source administrative, annuellement	Source administrative, annuellement	Enquête par sondage annuelle
Production halieutique et aquacole : valeur	Ne s'applique pas	Source administrative, annuellement	Source administrative, annuellement	Enquête par sondage annuelle
Statistiques forestières				
Bois provenant de l'exploitation forestière : quantité	Évaluation par expert annuelle	Non disponible	Non disponible	Source administrative, annuellement
Produits forestiers non ligneux : quantité	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Source administrative, annuellement
Statistiques commerciales				
Importations et exportations : quantité	Source administrative, annuellement	Source administrative, annuellement	Source administrative, annuellement	Source administrative, annuellement
Importations et exportations : valeur	Source administrative, annuellement	Source administrative, annuellement	Source administrative, annuellement	Source administrative, annuellement

Principales sources de données et d'estimations	Liban	Maroc	Palestine	Tunisie
Statistiques de la production végétale				
Production végétale : quantité	Enquête par sondage annuelle	Enquête par sondage, source administrative, évaluation par expert, annuellement	Enquête administrative par sondage annuelle	Enquête par sondage annuelle
Surface cultivée	Enquête par sondage annuelle	Enquête par sondage, source administrative, évaluation par expert, annuellement	Recensement décennal, enquête par sondage et source administrative, annuellement	Enquête par sondage annuelle
Surfaces irriguées	Enquête par sondage annuelle	Enquête par sondage, source administrative, évaluation par expert, annuellement	Recensement décennal, enquête par sondage et source administrative, annuellement	Enquête par sondage annuelle
Pertes post-récolte	Non disponible	Recensement décennal	Non disponible	Non disponible
Produits transformés : quantité	Source administrative, annuellement	Administrative, Évaluation par expert annuelle	Non disponible	Source administrative, annuellement
Stocks des cultures principales : quantité	Non disponible	Source administrative, annuellement	Non disponible	Source administrative, annuellement
Statistiques de la production animale				
Production du bétail : quantité	Enquête par sondage annuelle	Enquête par sondage décennale	Enquête par sondage et source administrative, annuellement	Source administrative, annuellement
Stocks de bétail	Recensement décennal et Enquête par sondage annuelle	Évaluation par expert annuelle	Recensement décennal, enquête par sondage et source administrative, annuellement	Enquête par sondage annuelle
Viande	Source administrative, annuellement	Source administrative, évaluation par expert, annuellement	Non disponible	Source administrative, infra-annuellement
Statistiques halieutiques et aquacoles				
Production halieutique et aquacole : quantité	Recensement (en cours), enquête par sondage, annuellement (nord du Liban uniquement)	Source administrative, annuellement	Source administrative, annuellement	Source administrative, annuellement
Production halieutique et aquacole : valeur	Recensement (en cours), enquête par sondage, annuellement (nord du Liban uniquement)	Source administrative, annuellement	Source administrative, annuellement	Source administrative, annuellement
Statistiques forestières				
Bois provenant de l'exploitation forestière : quantité	Évaluation par expert annuelle	Source administrative, annuellement	Non disponible	Source administrative, tous les 10 ans
Produits forestiers non ligneux : quantité	Enquête par sondage, source administrative, évaluation par expert, annuellement	Source administrative, annuellement	Non disponible	Source administrative, annuellement
Statistiques commerciales				
Importations et exportations : quantité	Source administrative, mensuellement	Source administrative, annuellement	Non disponible	Source administrative, annuellement
Importations et exportations : valeur	Source administrative, mensuellement	Source administrative, annuellement	Source administrative, annuellement	Source administrative, annuellement

Principales sources de données et d'estimations (avec indication de la fréquence)

Sources administratives	Évaluation par expert
Enquêtes par sondage	Combinaison de sources
Recensement	Non disponible

Principales sources de données et d'estimations	Algérie	Égypte	Israël	Jordanie
Statistiques relatives aux intrants agricoles				
Quantité de semences	Source administrative, annuellement	Source administrative, annuellement	Recensement annuel	Enquête par sondage annuelle
Quantité d'eau utilisée	Non disponible	Source administrative, annuellement	Source administrative, annuellement	Enquête par sondage annuelle
Machines agricoles	Source administrative, annuellement	Source administrative, annuellement	Non disponible	Enquête par sondage annuelle
Main d'œuvre : quantité	Source administrative, annuellement	Non disponible	Enquête par sondage infra-annuelle	Enquête par sondage annuelle
Quantité d'engrais	Source administrative, annuellement	Non disponible	Non disponible	Enquête par sondage annuelle
Quantité de pesticides	Source administrative, annuellement	Non disponible	Recensement, tous les 5 ans	Enquête par sondage annuelle
Quantité d'aliments pour animaux	Source administrative, annuellement	Source administrative, annuellement	Recensement infra-annuel	Enquête par sondage annuelle
Quantité de vaccins et médicaments pour animaux	Source administrative, annuellement	Source administrative, annuellement	Source administrative, annuellement	Enquête par sondage annuelle
Prix des produits agricoles				
Prix producteur des produits agricoles, halieutiques et forestiers	Non disponible	Source administrative, annuellement	Source administrative, annuellement	Enquête par sondage annuelle (productions des cultures uniquement)
Prix de gros	Source administrative, annuellement et infra-annuellement	Source administrative, annuellement	Source administrative, annuellement	Enquête par sondage annuelle
Prix des intrants agricoles	Source administrative, annuellement	Source administrative, annuellement	Enquête par sondage infra-annuelle	Enquête par sondage annuelle
Données économiques et structurelles				
Investissement public dans l'agriculture	Source administrative, annuellement	Non disponible	Source administrative, annuellement	Enquête par sondage annuelle
Subventions agricoles	Source administrative, annuellement	Non disponible	Source administrative, annuellement	Enquête par sondage annuelle
Coût de production	Évaluation par expert annuelle	Source administrative, annuellement	Non disponible	Non disponible
Revenu par foyer	Non disponible	Source administrative, annuellement	Non disponible	Enquête par sondage, tous les 5 ans
Structures des exploitations et droits de propriété	Recensement annuel	Non disponible	Non disponible	Recensement décennal

Principales sources de données et d'estimations	Liban	Maroc	Palestine	Tunisie
Statistiques relatives aux intrants agricoles				
Quantité de semences	Source administrative, annuellement	Évaluation par expert annuelle	Non disponible	Source administrative, annuellement
Quantité d'eau utilisée	Évaluation par expert	Non disponible	Non disponible	Source administrative, annuellement
Machines agricoles	Recensement décennal	Recensement décennal	Source administrative, annuellement	Non disponible
Main d'œuvre : quantité	Recensement décennal	Enquête par sondage infra-annuelle	Recensement décennal et 5 ans	Enquête par sondage annuelle
Quantité d'engrais	Source administrative, annuellement	Administrative, Évaluation par expert annuelle	Non disponible	Source administrative, annuellement
Quantité de pesticides	Source administrative, annuellement	Évaluation par expert annuelle	Non disponible	Source administrative, annuellement
Quantité d'aliments pour animaux	Source administrative, annuellement	Évaluation par expert annuelle	Non disponible	Source administrative, annuellement
Quantité de vaccins et médicaments pour animaux	Source administrative, annuellement	Évaluation par expert annuelle	Source administrative, annuellement	Source administrative, annuellement
Prix des produits agricoles				
Prix producteur des produits agricoles, halieutiques et forestiers	Enquête par sondage annuelle	Source administrative, annuellement	Enquête par sondage infra-annuelle	Source administrative, annuellement
Prix de gros	Enquête par sondage annuelle	Source administrative, annuellement	Enquête par sondage infra-annuelle	Source administrative, annuellement
Prix des intrants agricoles	Enquête par sondage annuelle	Source administrative, annuellement	Non disponible	Source administrative, annuellement
Données économiques et structurelles				
Investissement public dans l'agriculture	Source administrative, annuellement	Source administrative, annuellement	Non disponible	Source administrative, annuellement
Subventions agricoles	Source administrative, annuellement	Source administrative, annuellement	Non disponible	Source administrative, annuellement
Coût de production	Enquête par sondage annuelle	Non disponible	Source administrative, annuellement	Non disponible
Revenu par foyer	Enquête par sondage, tous les 5 ans	Administrative, Évaluation par expert annuelle	Non disponible	Source administrative, annuellement
Structures des exploitations et droits de propriété	Recensement décennal	Recensement annuel	Recensement décennal, Enquête par sondage tous les 5 ans	Enquête par sondage décennale

Annexe II

Perception de la fiabilité des données dans les Pays Med (autoévaluations)

Très fiable	Acceptable	Fiable	Exploitable	Aucune donnée, pas applicable, ou pas de réponse
-------------	------------	--------	-------------	--

	Algérie	Égypte	Israël	Jordan
Statistiques de la production végétale				
Production végétale : quantité	Acceptable	Très fiable	Acceptable	Acceptable
Surface cultivée	Acceptable	Très fiable	Acceptable	Acceptable
Surfaces irriguées	Acceptable	Très fiable	Exploitable	Acceptable
Pertes post-récolte				
Produits transformés : quantité				Acceptable
Stocks des cultures principales : quantité		Très fiable	Acceptable	Fiable
Statistiques de la production animale				
Production du bétail : quantité	Acceptable	Très fiable	Fiable	Acceptable
Stocks de bétail			Fiable	Acceptable
Viande				Acceptable
Statistiques halieutiques et aquacoles				
Production halieutique et aquacole : quantité		Très fiable	Fiable	Acceptable
Production halieutique et aquacole : valeur		Très fiable	Fiable	Acceptable
Statistiques forestières				
Bois provenant de l'exploitation forestière : quantité	Acceptable			Fiable
Produits forestiers non ligneux : quantité				Fiable
Statistiques commerciales				
Importations et exportations : quantité	Très fiable	Très fiable	Acceptable	Fiable
Importations et exportations: valeur	Très fiable	Très fiable	Exploitable	Fiable
Statistiques relatives aux intrants agricoles				
Quantité de semences	Acceptable	Très fiable	Fiable	Acceptable
Quantité d'eau utilisée		Très fiable	Fiable	Acceptable
Machines agricoles	Acceptable	Très fiable		Acceptable
Main d'œuvre : quantité	Acceptable		Acceptable	Acceptable
Quantité d'engrais	Acceptable			Acceptable
Quantité de pesticides	Acceptable		Fiable	Acceptable
Quantité d'aliments pour animaux	Acceptable	Très fiable	Très fiable	Acceptable
Quantité de vaccins et médicaments pour animaux	Fiable	Très fiable	Acceptable	Acceptable
Prix des produits agricoles				
Prix producteur des produits agricoles, halieutiques et forestiers		Très fiable	Acceptable	Acceptable
Prix de gros	Acceptable	Très fiable	Acceptable	Acceptable
Prix des intrants agricoles	Acceptable	Très fiable	Acceptable	Acceptable
Données économiques et structurelles				
Investissement public dans l'agriculture	Très fiable		Fiable	Acceptable
Subventions agricoles	Très fiable		Fiable	Acceptable
Coût de production	Fiable	Très fiable		
Revenu par foyer		Très fiable		Acceptable
Structures des exploitations et droits de propriété	Fiable			Acceptable

	Liban	Maroc	Palestine	Tunisie
Statistiques de la production végétale				
Production végétale : quantité	Fiable	Acceptable	Fiable	Fiable
Surface cultivée	Fiable	Acceptable	Fiable	Fiable
Surfaces irriguées	Fiable	Acceptable	Fiable	Fiable
Pertes post-récolte				
Produits transformés : quantité	Acceptable			Très fiable
Stocks des cultures principales : quantité				
Statistiques de la production animale				
Production du bétail : quantité	Acceptable	Acceptable	Fiable	Acceptable
Stocks de bétail	Acceptable	Acceptable	Fiable	Fiable
Viande	Exploitable			Fiable
Statistiques halieutiques et aquacoles				
Production halieutique et aquacole : quantité	Fiable	Acceptable	Fiable	Fiable
Production halieutique et aquacole : valeur	Fiable	Acceptable	Fiable	Fiable
Statistiques forestières				
Bois provenant de l'exploitation forestière : quantité	Acceptable	Acceptable		Fiable
Produits forestiers non ligneux : quantité	Acceptable	Acceptable		Fiable
Statistiques commerciales				
Importations et exportations : quantité	Fiable	Acceptable		Très fiable
Importations et exportations: valeur	Fiable	Acceptable	Acceptable	Très fiable
Statistiques relatives aux intrants agricoles				
Quantité de semences	Acceptable	Acceptable		Fiable
Quantité d'eau utilisée	Fiable			Fiable
Machines agricoles	Acceptable	Acceptable	Fiable	
Main d'œuvre : quantité	Acceptable	Acceptable	Fiable	Fiable
Quantité d'engrais	Acceptable	Acceptable		Fiable
Quantité de pesticides	Fiable	Acceptable		Fiable
Quantité d'aliments pour animaux	Acceptable	Acceptable		Fiable
Quantité de vaccins et médicaments pour animaux	Fiable	Acceptable	Fiable	Fiable
Prix des produits agricoles				
Prix producteur des produits agricoles, halieutiques et forestiers	Fiable	Acceptable	Très fiable	Fiable
Prix de gros	Acceptable	Acceptable	Fiable	Fiable
Prix des intrants agricoles	Acceptable	Acceptable		Fiable
Données économiques et structurelles				
Investissement public dans l'agriculture	Fiable	Acceptable		Très fiable
Subventions agricoles	Fiable	Acceptable		Très fiable
Coût de production	Acceptable		Fiable	
Revenu par foyer	Fiable	Acceptable		Fiable
Structures des exploitations et droits de propriété	Fiable			Acceptable



Adetef - Medstat III

120, rue de Bercy, 75572 Paris – France

Tel: +33 (0)1 53 18 36 64 / 37 07 / 37 85

Fax: +33 (0)1 53 18 38 59

info@medstat3.eu



Ce projet est mis en œuvre par Adetef, en partenariat avec DoS (Jordanie), HCP-DS (Maroc), INE (Espagne), INE (Portugal), INSEE (France), ISTAT (Italie), KSH (Hongrie), ONS (Royaume-Uni), Statistics Lithuania, ICON-INSTITUT Public Sector (Allemagne), InWEnt (Allemagne) et SOGETI Luxembourg SA.